

Municipalité de Saint-Côme

1673, 55^e rue, Saint-Côme (Québec) J0K 2B0

www.stcomelanaudiere.ca Tél.: 450 883-2726 Téléc.: 450 883-6431

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENT 713-2022

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, CONFORMÉMENT À LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME ET AU CODE MUNICIPAL QUE :

Le règlement **713-2022** a été adopté par le conseil municipal lors de la séance ordinaire du 14 mars 2023. Ce règlement vise à modifier le règlement de zonage 206-1990 afin de revoir la définition et les classes d'usages pour le logement multifamilial ainsi que les zones où cet usage est permis.

Le règlement **713-2022** a été reconnu conforme aux objectifs du Schéma d'aménagement et de développement révisé et dispositions du document complémentaire de la Municipalité régionale de comté de Matawinie. Il a reçu le certificat de conformité de la MRC de Matawinie le 26 mai 2023; conséquemment, il entre en vigueur à cette date.

DONNÉ À SAINT-CÔME CE VINGT-SIXIÈME JOUR DU MOIS DE MAI DEUX MILLE VING TROIS.

Marie-Claude Couture

Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en intégrant une copie sur le site Internet de la Municipalité http://www.stcomelanaudiere.ca, le 26e jour de mai DEUX MILLE VINGT-TROIS.

EN FØI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 26 mai 2023 DEUX MILLE VINGT-TROIS.

Marie-Claude Couture

Directrice générale et greffière-trésorière